



Diagnostic de l'aménagement temporaire de la RD 788

Ce diagnostic a été élaboré par une équipe d'adhérents de l'association Trégor-Bicyclette suite à une observation sur site le mardi 16 mai 2023.

Ce document propose des pistes d'amélioration pour l'aménagement temporaire mis en place sur la RD 788 entre Lannion, Saint-Quay-Perros et Perros-Guirec, aussi bien en termes de sécurité que de lisibilité de l'itinéraire dans son ensemble. Les principales remarques sur cet aménagement concernent les accès (entrées/sorties) de pistes cyclables au niveau des différents giratoires.

Diagnostic de l'aménagement temporaire de la RD 788	1
Aménagements entre Lannion, Saint-Quay-Perros et Perros-Guirec	2
Accès au niveau du giratoire de Saint-Méen	2
Accès au niveau du nouveau Giratoire de Ker Noël	5
Accès au niveau du giratoire de Kerviliec	6
Hors aménagement : section du giratoire du Kruguilh au giratoire du Saint-Méen	12
Accès au niveau du giratoire de Pont-Couennec	14

Aménagements entre Lannion, Saint-Quay-Perros et Perros-Guirec

Accès au niveau du giratoire de Saint-Méen

En arrivant de Lannion par la voie verte de Beg an Duchen, l'entrée de l'aménagement n'est pas facile à trouver pour un cycliste qui arrive sur le site pour la première fois. De même, le cycliste qui arrive de Saint-Quay-Perros pour se diriger vers Lannion ne voit pas l'entrée de la voie verte de Beg an Duchen.

La voie verte (Beg an Duchen) qui descend de Lannion débouche sur le croisement de la rue Prat Cotel et la rue du Venec.

À ce niveau, aucune indication visible n'indique au cycliste qu'il faut aller tout droit pour rejoindre l'aménagement cyclable au-delà du giratoire. Il y a un début de bande cyclable avec un pictogramme blanc au sol qui encourage les cyclistes à se diriger vers la droite (dans la rue du Venec vers Louannec).

Le pictogramme jaune au sol est situé de l'autre côté du croisement, dans la rue Prat Cotel, et n'est visible qu'après avoir traversé ce croisement.



Vue du croisement de la rue Prat Cotel et le rue du Venec



Dans le sens inverse, les cyclistes venant de Saint-Quay-Perros par le nouvel aménagement de la RD 788 remontent par la rue Prat Cotel.

À l'intersection avec la rue du Venec, la direction de Lannion par la voie verte Beg an Duchen n'est pas clairement identifiable pour un cycliste qui emprunte ce parcours pour la première fois.



Proposition : Dès la fin de la voie verte [Beg an Duchen](#) en venant de Lannion, mettre en place une trajectoire matérialisée [par des pictogrammes](#) au centre de la chaussée qui permet de se diriger sans ambiguïté vers/“depuis” l’entrée/sortie du nouvel aménagement (Cf.fiche CEREMA https://www.au5v.fr/IMG/pdf/fi00216_pama14-marqtrajeccyclistes.pdf figurines cyclistes et/ou double chevrons).

Cette trajectoire pourrait être accompagnée d’un jalonnement plus visible (panneaux de direction cycliste) pour indiquer clairement les principales directions (Perros-Guirec dans un sens, Lannion dans l’autre sens).

Accès au niveau du nouveau Giratoire de Ker Noël

Au niveau du giratoire de Ker Noël, lors de la traversée la rue de Bouscao, la largeur de pistes réservées aux cyclistes est trop étroite au niveau du panneau de priorité (du côté de l'entreprise Carrelage J3C). La largeur est de 1,40m : elle ne permet pas le croisement de deux cyclistes en toute sécurité.

D'autre part, les balises rouges et blanches imposent un virage à 90° pour la traversée sur le passage piétons jaune. Ce qui oblige les cyclistes à ralentir de manière importante, voire à mettre un pied à terre.

La présence de gravillons en quantité assez importante pourrait s'avérer dangereuse pour les cyclistes.



Proposition : Positionner les balises rouges et blanches pour élargir l'entrée/sortie de l'aménagement de la RD 788 côté nord, et établir un rayon de giration qui permet des entrées/sorties plus fluides aux cyclistes.

Cf. Les préconisations du CEREMA au sujet des rayons de giration:

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Annexe%203_Recommandations%20techniques%20du%20CEREMA.pdf ,

Cf. Les préconisations du CEREMA au sujet des largeur de pistes cyclable à double sens:

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Annexe%203_Recommandations%20techniques%20du%20CEREMA.pdf

Ne pas oublier l'entretien des voies cyclables encombrées de gravillons.

Accès au niveau du giratoire de Kerviliec

Au niveau du giratoire de Kerviliec, l'absence d'indications claires fait que le cycliste qui ne connaît pas les lieux peut ignorer totalement l'aménagement prévu pour traverser la 2x2 voie sur le passage piéton. Dans un sens comme dans l'autre, en venant de Lannion ou en venant du centre bourg de Saint-Quay-Perros, le cycliste risque très fortement de s'engager sur le giratoire.

En venant de Lannion, le cycliste quitte la RD 788 et arrive sur le chemin qui longe l'entreprise Nauti-Breiz.

À ce niveau, rien ne lui indique qu'il doit se diriger tout droit vers la rue de Balaneyer.

Si on ne connaît pas déjà les lieux, c'est très difficile de savoir vers où se diriger.



L'entrée de l'aménagement est assez peu visible depuis le giratoire de l'Intermarché de Saint-Quay-Perros.

(Nous avons pu observer au tout début de l'expérimentation un cycliste, vélo sur l'épaule, traverser le fossé dans l'herbe car il n'avait pas vu l'entrée quelques dizaines de mètres plus loin).



De même, en venant de la rue de Balanayer, l'entrée de l'aménagement n'est pas facile à trouver, le petit pictogramme cycliste jaune en face de l'entreprise Nauti-Breiz est nettement insuffisant.



Si on ne connaît pas déjà les lieux, c'est très difficile de savoir vers où se diriger.



Sur la rue Balanayer, la direction de la traversée de la 2x2 voies n'est indiquée que par un petit panneau de jalonnement cycliste (vert) sous le panneau triangulaire de priorité. C'est insuffisant et trompeur.

Le jour de ce diagnostic nous avons vu deux cyclistes hésiter et partir sur la 2 voies RD 788 en direction de Perros-Guirec.

Par ailleurs, les 2 balises vertes (J12) plantées au milieu du passage ne sont d'aucune utilité. Ces balises vertes réduisent la largeur du passage et donc la sécurité des cyclistes. Elles sont contraires aux préconisations de l'AF3V (Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes) car elles sont connues pour être à l'origine de chutes de cyclistes tous les ans et limitent l'accessibilité universelle des aménagements.



De même, en venant du centre bourg de Saint-Quay-Perros, les indications sont faibles pour prendre la traversée de la 2x2 voies.

Le pictogramme cycliste jaune sur la chaussée n'est pas suffisamment explicite pour indiquer au cycliste qu'il doit traverser la rue pour rejoindre l'allée sur la gauche.



Propositions :

- Dès la sortie de la RD 788 en venant de Lannion, mettre en place une trajectoire matérialisée pour les cyclistes au centre de la chaussée qui permettra de se diriger sans ambiguïté vers/depuis l'entrée/sortie du nouvel aménagement
- Cf. Les préconisations du CEREMA au sujet des trajectoires (figurines cyclistes et/ou double chevrons): https://www.au5v.fr/IMG/pdf/fi00216_pama14-marqtrajeccyclistes.pdf
- Cette trajectoire devrait être accompagnée d'un jalonnement plus visible (panneaux de direction cycliste) pour indiquer clairement les principales directions (Perros-Guirec dans un sens, Lannion dans l'autre sens).
- À l'entrée/sortie de la traversée de la 2x2 voies, les deux balises vertes (J12) devraient être supprimées.
Cf. les préconisations de l'AF3V: <https://voiesvertesvelotaf.af3v.org/>

Hors aménagement : section du giratoire du Kruguilh au giratoire du Saint-Méen

Au niveau de la sortie de la voie cyclable, au rond-point du Kruguilh, quelques pictos vélos pourraient être ajoutés pour inciter les cyclistes à emprunter la rue de Nivern Bihan.

La section de voie verte [Beg an Duchen](#) qui longe ensuite la RD 788 pourrait faire l'objet de quelques améliorations :

- Les potelets au centre de la voie sont gênants et dangereux et n'apportent aucun bénéfice.
- Le rayon de giration à l'entrée de la voie verte n'est pas adapté et oblige les cyclistes à ralentir sans que cela soit nécessaire.



Propositions :

- Supprimer les potelets conformément aux préconisations de l'AF3V. <https://voiesvertesvelotaf.af3v.org/>
- Revoir le rayon de giration de l'entrée de la voie verte côté Lannion. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Annexe%203_Recommandations%20techniques%20du%20CEREMA.pdf
- Ajouter une trajectoire matérialisée au centre la chaussée dans chaque sens entre le rond-point du Kruguilh et l'entrée de la voie verte. https://www.au5v.fr/IMG/pdf/fi00216_pama14-marqtrajeccyclistes.pdf

Propositions à long terme :

- Le CEREMA, France Nature Environnement et l'AF3V ont publié un rapport https://www.af3v.org/wp-content/uploads/2023/03/20201121_CR_Voies-vertes-en-enrobe-quels-prejudices-pour-la-nature.pdf montrant entre autres que :
 - L'enrobé émet moins de GES que le stabilisé au cours de son cycle de vie.
 - Le stabilisé est un peu moins imperméable que l'enrobé.
 - L'enrobé favorise un plus grand report modal vers les modes actifs.
 - L'enrobé est un matériau inerte alors que le stabilisé est pulvérulent.

L'enrobé est donc à privilégier en cas de réfection ou d'aménagement de voies vertes.

Accès au niveau du giratoire de Pont-Couennec

Du côté de Perros-Guirec, notamment au niveau du giratoire de Pont-Couennec, des marquages temporaires ont été ajoutés au sol pour faciliter la circulation des cyclistes.

En descendant du bourg de Saint-Quay-Perros [par la rue Ernest Renan](#) et en arrivant sur le giratoire, une bande a été ajoutée au sol pour faciliter la traversée de la route. Cette bande cyclable présente des angles trop marqués (quasiment à 90°), des rayons de giration plus importants seraient souhaitables.



Au niveau du giratoire, le fait que les bandes blanches n'aient pas été effacées nous a été remonté comme perturbant, y compris pour les automobilistes.

Le CEREMA préconise sur les giratoires à fort trafic de “maintenir la continuité de ces pistes pour franchir le carrefour” et de “choisir un régime de priorité adapté qui ne pénalise pas les cyclistes”. Dans ce cas précis :

- La voie cyclable longe un passage piéton.
- Hors saison, les voitures laissent la plupart du temps la priorité aux cycles.

Dans ces conditions, il serait préférable de privilégier une priorité aux cyclistes.



En arrivant de Perros-Guirec, pour les cyclistes qui remontent vers Saint-Quay-Perros, la bande mise en place sur la droite pourrait être utilisée pour permettre le passage des cyclistes plutôt que de les obliger à rester dans le trafic automobile.



Au niveau des trois feux à l'entrée de Perros-Guirec, la mise en place de cédez-le-passage cycliste "constitue potentiellement un moyen d'améliorer la sécurité des cyclistes" selon le CEREMA.

Cela serait particulièrement utile à ce carrefour où il permettrait aux cyclistes de libérer la voirie avec un temps d'avance, et donc de faciliter la circulation des véhicules motorisés. L'étude présentée par le département lors de la réunion publique de fin 2022 avait en effet démontré que ce carrefour jouait un rôle central dans les éventuelles remontées de file sur le giratoire de Pont-Couennec.



Propositions :

- Améliorer le rayon de giration de la bande cyclable avant le giratoire en venant de Saint-Quay-Perros https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Annexe%203_Recommandations%20techniques%20du%20CEREMA.pdf
- Effacer les bandes blanches inutiles pour améliorer la lisibilité des voies à suivre sur le giratoire.
- Donner la priorité aux cyclistes sur le giratoire conformément aux recommandations du CEREMA <https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-piste-cyclable> (recommandation qui est encore plus forte dans les réseaux cyclables à haut niveau de service https://www.au5v.fr/IMG/pdf/fi03316_velo_n35_reseau_cyclable_hns.pdf).
- Revoir l'arrivée sur le giratoire en venant de Perros en utilisant l'espace sur la droite pour donner la place aux cyclistes.
- Mettre en place des cédez-le-passage cyclistes au carrefour RD 788/rue du Colombier afin de limiter la création de bouchons et de renforcer la sécurité des cyclistes, conformément aux recommandations du CEREMA. <https://www.cerema.fr/fr/actualites/cedez-passage-cycliste-au-feu-film-explique-nouveaux>